



# FAIRE DU DÉFI CLIMATIQUE UNE OPPORTUNITÉ POUR L'AGRICULTURE

Synthèse du Rapport d'Orientation 2020

Rapporteurs :

Henri Bies-Péré, Olivier Dauger, Hervé Lapie, Joël Limouzin



Depuis plusieurs décennies, les experts du GIEC, réunissant des scientifiques de 195 états, ont compilé 9 200 études. Leur dernier rapport (le 4<sup>e</sup>) a rendu un avis alarmant.

La FNSEA prend en compte ce constat et reconnaît la réalité du changement climatique et ses causes.

Il est temps de faire entendre la voix des agriculteurs face à ce défi mondial.

Le dérèglement climatique déstabilise la production agricole et engendre un risque à moyen terme sur la sécurité alimentaire.

L'agriculture dispose d'une palette d'outils pour à la fois s'adapter au changement climatique, atténuer les émissions de gaz à effet de serre et jouer un rôle déterminant dans la captation de carbone. Il faut maintenant les faire connaître plus largement et les déployer sur le terrain.

Il faudra également favoriser les nouvelles solutions qui verront le jour grâce à la recherche et l'innovation.

Face aux attentes très fortes de la société, la mise en œuvre des solutions pour que l'agriculture contribue à l'atteinte de la neutralité carbone doit constituer une opportunité pour améliorer le revenu des agriculteurs.

Les décideurs et acteurs économiques de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur, doivent avoir conscience que ces préalables sont indispensables à la réalisation d'objectifs d'atténuation ambitieux et de solutions efficaces.

## SOMMAIRE

- 01** — **Le réchauffement climatique : ..... page 3**  
**une réalité à laquelle nous devons faire face**
  
- 02** — **La neutralité carbone est un défi ..... page 5**  
**que peut relever l'agriculture française**
  
- 03** — **Les conditions pour réussir ..... page 7**  
**cette transition**

# 1

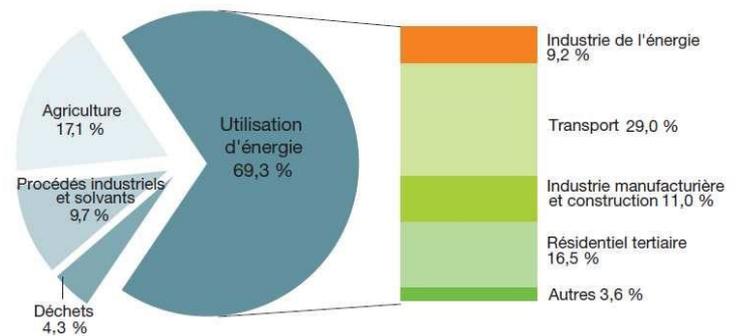
## Le réchauffement climatique : une réalité à laquelle nous devons faire face



### Hausse des températures et émissions de GES

La hausse exponentielle de la concentration atmosphérique des gaz à effet de serre depuis la Révolution industrielle a engendré une hausse globale de la température de la planète (+ 0,89°C depuis 1900). L'agriculture émettant naturellement des gaz fortement réchauffant, elle contribue aux émissions mais aussi à l'atténuation par sa fonction de puits à carbone et de fourniture d'énergies renouvelables : en France (moins de 1 % des émissions mondiales), l'agriculture occupe la 2<sup>e</sup> place des émissions.

RÉPARTITION PAR SOURCE DES ÉMISSIONS DE GES (HORS UTCF)  
EN FRANCE EN 2015



Source : Citepa, 2017

\*UTCF : Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie

### Vers un scénario catastrophe en 2050 si nous ne faisons rien

D'après le GIEC, au rythme actuel, l'augmentation de concentration de GES dans l'atmosphère conduirait la planète vers un scénario catastrophe (hausse de températures de la planète pouvant aller de + 1,5°C jusqu'à + 7°C entre 1990 et 2100).

**Les scientifiques s'accordent sur l'urgence d'atteindre, d'ici 60 ans, zéro émission nette à l'échelle planétaire, seul moyen selon eux de limiter le réchauffement à + 1,5°.**



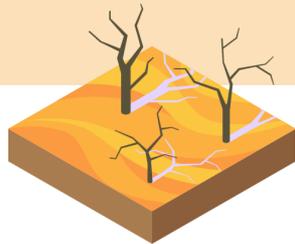
## Une prise de conscience générale

Les Etats signataires des Accords de Paris (décembre 2015) se sont accordés pour diminuer leurs émissions de GES dans le but de limiter le réchauffement de 1,5°C à 2°C. Ainsi, dans son New Green Deal, l'Union européenne affiche un objectif de baisse de 50 à 55 % d'émissions de GES. **La France a inscrit dans la Loi l'objectif d'atteindre pour 2050 la neutralité carbone. Cela implique une baisse de 46 % des émissions agricoles entre 2015 et 2050.**

## L'agriculture, 1<sup>e</sup> victime du réchauffement climatique

L'agriculture étant une activité économique climato-dépendante, l'accroissement des événements extrêmes et la forte variabilité interannuelle déstabilisent la production et les systèmes agronomiques, et engendrent une plus forte volatilité des prix.

En France, **30 à 70 % de stagnation de la production de blé tendre** serait imputable au changement climatique. **En vigne, les récoltes se font un mois plus tôt qu'en 1950.** En 2018, on estime les **pertes totales liées à la sécheresse à 2 Md€ pour le secteur de l'élevage.** Le GIEC estime qu'à +2°C, les risques pour l'approvisionnement alimentaire pourraient devenir très importants dans certaines régions du globe.



## La sécurité alimentaire reste un défi à l'échelle de la planète

Les besoins alimentaires devraient augmenter de 70 % entre 2009 et 2050 avec 9 milliards d'hommes à nourrir. La production agricole devra augmenter. Conserver son indépendance alimentaire demeure un enjeu géostratégique majeur pour tous les continents de la planète. La France devra

continuer à assurer sa sécurité alimentaire et produire pour contribuer

mondial.



à l'équilibre alimentaire

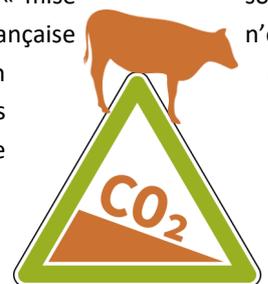
# + 70 %

de besoins alimentaires  
entre 2009 et 2025

## L'empreinte carbone de notre alimentation évolue

Il faut repositionner la sécurité alimentaire au centre des enjeux et raisonner sur l'empreinte carbone de l'assiette. L'alimentation représente un quart de l'empreinte carbone des Français (dont 67 % imputable à la production agricole).

Face à des objectifs français ambitieux de neutralité carbone, la tentation de la « mise sous cloche » de la production française n'est certainement pas la solution au risque de favoriser les importations et la fuite de carbone.



# 2

## La neutralité carbone est un défi que peut relever l'agriculture française



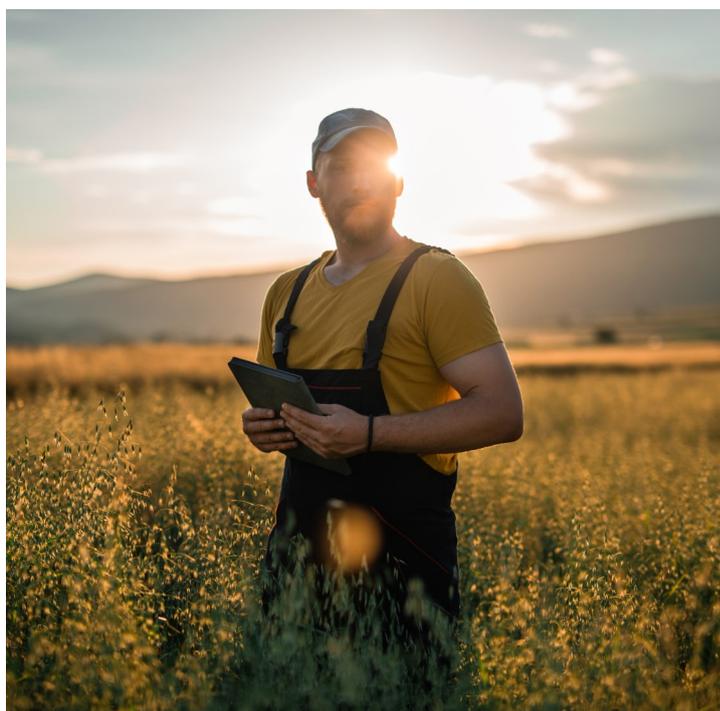
Pour la France, la neutralité carbone en 2050, c'est diviser par 6 les émissions de GES, multiplier par 3 notre puits de carbone et décarboner entièrement notre consommation d'énergie. L'agriculture peut agir sur ces 3 piliers à condition de renforcer la résilience des systèmes agricoles face aux effets du changement climatique et d'augmenter la capacité des écosystèmes à stocker le carbone dans les plantes et les sols.

### L'adaptation est la priorité mais elle est indissociable de l'atténuation

Face au défi du changement climatique, les solutions existent et doivent être déployées selon une trajectoire qui évite les scénarios de rupture et privilégie tant les approches incrémentielles (combinaison de choix de variétés, stockage d'eau ou de denrées, utilisation d'OAD, diversification ...) que les approches systémiques.

L'objectif est de promouvoir des solutions pragmatiques et économiquement viables. Il n'y a pas de recette miracle, l'agriculture doit avancer sur les deux pieds de l'adaptation et de l'atténuation. Ainsi la protection et la restauration de la biodiversité « ordinaire » est une bonne illustration de cette combinaison entre des effets positifs sur la production, sur les sols, sur le milieu et la captation de carbone.

**Il n'est pas trop tard pour éviter le scénario de rupture de nos systèmes mais le statu quo n'est pas tenable.**



**- 8 %**

**d'émissions agricoles de GES depuis 20 ans**

## L'agriculture atténue ses émissions grâce à une production performante

Le secteur agricole a diminué de 8 % ses émissions durant les 20 dernières années, naturellement, grâce à une agriculture efficiente et intensifiée. A l'unité produite, les émissions agricoles ont été réduites :



produit entre 1990 et 2010. Ce bon résultat est également dû à la synergie entre bonnes pratiques agricoles et efficacité économique :

depuis 1990, la France a produit 30 % de céréales en plus avec 20 % d'azote en moins.

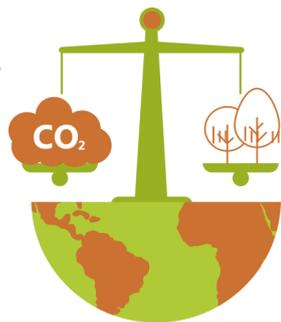


Les défis actuels ne doivent pas masquer les performances passées. Les solutions existent, elles sont multiples (outils d'aide à la décision pour la gestion de l'azote, certificats d'économie

## L'agriculture, participe à la substitution du carbone fossile

Aujourd'hui, la contribution de l'agriculture à la production d'énergies renouvelables en France est de 20 %, preuve que notre secteur a été pionnier de la transition énergétique et écologique. L'ADEME prévoit même que le secteur pourrait doubler sa production d'énergies renouvelables en 2030. L'agriculture fait partie des principaux acteurs de la bioéconomie.

Cette économie de la photosynthèse, rappelle la capacité unique de la biomasse à produire du carbone « vert » à partir du carbone atmosphérique. De plus, la substitution des engrais azotés de synthèses par l'épandage d'effluents d'élevages et la production de légumineuses permet également de diminuer la dépendance du secteur aux produits fossiles de fertilisation.



## L'agriculture capte le carbone atmosphérique

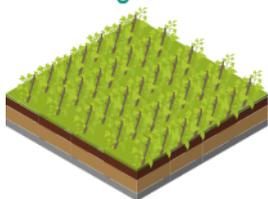
Par la fixation du carbone de l'air dans la matière végétale, les activités agricoles recyclent une partie du carbone émis.

Ainsi en renforçant encore la production d'alimentation, de matière première pour les biomatériaux, de biomasse pour l'énergie, il est possible de permettre la captation d'une part encore plus importante des émissions anthropiques de CO<sub>2</sub>.

Accroître le « puits de carbone » passe nécessairement par un accroissement de la biomasse produite.

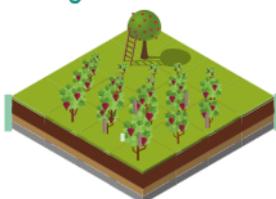
De nombreuses pistes sont possibles : généralisation des cultures intermédiaires, développement de l'agroforesterie intra-parcellaire, introduction et/ou allongement des prairies temporaires dans les assolements, enherbement des vignes... Le potentiel futur est immense : d'après l'initiative 4/1000 de l'INRA le potentiel total du stock additionnel agricole est de 8,43 millions de tonnes de carbone par an sur les 30 premiers centimètres du sol (compense 1 an de GES émis sur la planète).

vignes



~ 35 tC/ha

vergers et cultures



~ 50 tC/ha

prairies



~ 80 tC/ha

forêts



~ 80 tC/ha

# 3

## Les conditions pour réussir cette transition



### 1

#### Mettre en œuvre des politiques publiques nationales ambitieuses à la hauteur des objectifs climatiques

Les politiques publiques apparaissent aujourd'hui insuffisantes au regard des enjeux. Pourtant elles sont indispensables pour relever un défi aussi important que la neutralité carbone en 2050.

L'agriculture est un secteur central dans ce mouvement à opérer, et elle ne pourra le faire sans l'aide d'une volonté gouvernementale sans faille : tout d'abord en raison de l'enjeu de la sécurité alimentaire, mais aussi en raison de la

complexité du secteur agricole et de son caractère diffus. Le maintien du potentiel de production et de la compétitivité de l'agriculture française sera la bonne réponse.

**Il est indispensable d'avoir des politiques publiques de prévention et d'accompagnement des transitions ambitieuses et cohérentes à mettre en œuvre.**





## LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DU FONCIER

**Lutter contre l'artificialisation du foncier permettra à la fois de limiter les risques d'inondation tout en conservant la capacité des sols agricoles à capter du carbone.**

La France perd l'équivalent d'un département tous les cinq ou six ans.

A ce rythme, d'ici 2050, environ 8 % du potentiel de captation de carbone par les sols pourrait disparaître. L'objectif de zéro artificialisation nette d'ici 2050 doit être notre objectif mais en sus, la FNSEA préconise de fixer un objectif intermédiaire de réduction par 2 de l'artificialisation d'ici 2025.



## PROJETS DE STOCKAGE DE L'EAU ET D'IRRIGATION

**Pour prévenir les sécheresses, il importe d'agir à la fois sur l'offre par du stockage** d'une partie des excédents hivernaux, des transferts entre bassins et la réutilisation des eaux usées traitées, **et sur la demande par une poursuite de l'amélioration de l'efficacité de l'irrigation**, une adaptation des systèmes de culture et une adaptation des débits d'objectif d'étiage.

**La mobilisation de nouvelles ressources passe par un progrès du débat sociétal, un élargissement de la politique publique de l'eau** : évolution de la Directive Cadre européenne sur l'Eau et des SDAGE pour mieux prendre en compte le changement

climatique, sécurisation juridique de la gestion collective, des PTGE et des projets de stockage, adaptation des prescriptions pour la REUT... et un soutien financier public à la hauteur des enjeux (aide aux investissements et CPSE).

Pour gérer les inondations, la création d'un fonds d'indemnisation, abondé par les bénéficiaires des sur-inondations, permettra enfin de reconnaître la contribution de l'agriculture à la protection des biens et des personnes. Les stockages d'eau, réalisés dans le cadre de PTGE, pourront aussi limiter les inondations.



## INNOVATION

**L'innovation accroît la multi-performance de l'agriculture et sa compétitivité. Elle permet de ne pas laisser les agriculteurs sans alternatives**, en utilisant tous les leviers disponibles dont la sélection génétique et la protection de la santé, végétale et animale.

**S'adapter, c'est réagir rapidement**, et c'est aussi valable pour la Recherche, le Développement, l'Innovation et leur financement. Pour permettre la transition dans les délais aussi rapides qu'à l'horizon 2050, cela nécessite de penser le changement en s'appuyant sur des bases scientifiques solides, qui ont fait l'objet d'expérimentations, dans tous les

domaines, de la génétique, du numérique ou du machinisme. Cette recherche doit être développée à plein régime, avec une mise en œuvre immédiate via une recherche appliquée dynamique et une appropriation par les agriculteurs, sous le regard éclairé, mais bienveillant, de la société.

Pour cela les financements existants tel que le CASDAR, les financements privés, les crédits d'impôt-recherche, les financements publics du type GPIE, et tous les financements novateurs, fonds d'investissements ou crowdfunding, tous les leviers nationaux ou européens, doivent être actionnés.





## GESTION DES RISQUES

Face à l'accroissement des risques climatiques, une politique de gestion des risques, adossée à une politique de prévention des risques efficace, doit permettre d'accroître la visibilité pour chaque exploitation et limiter les impacts économiques sur les fermes, tout en mettant en avant le principe de responsabilité.

**L'assurance récolte est au cœur du dispositif.** Il est indispensable de mettre en œuvre toutes les conditions favorables à son développement afin d'améliorer l'attrait du dispositif pour les agriculteurs sans pour autant grever le budget affecté à la gestion des risques.

**La FNSEA préconise d'encourager encore plus les agriculteurs qui s'engagent dans des systèmes assurantiels performants.**

## DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Les agriculteurs, en plus de produire des denrées alimentaires, peuvent se diversifier en devenant également « énergéticulteurs ». La production d'énergies renouvelables a le triple avantage d'augmenter les quantités de biomasse cultivée qui capte le carbone, de produire des co-produits (digestats fertilisants, tourteaux riches en protéines...) par la transformation en énergie, et de valoriser les déjections animales. Cela suppose d'assumer qu'au-delà de la mission essentielle d'alimentation, les agriculteurs puissent disposer de revenus complémentaires, considérés comme agricoles, moins sensibles aux prix des marchés internationaux par une valorisation énergétique locale.

Cependant, **l'amorçage du développement des énergies renouvelables nécessite un accompagnement des pouvoirs publics via Des tarifs de rachat préférentiels (méthanisation photovoltaïque), par une fiscalité adaptée (biocarburants) et par des aides à l'investissement.**

## POLITIQUE EXTÉRIEURE ET CONCLUSION DES ACCORDS COMMERCIAUX



Notre objectif de lutte contre le changement climatique est incompatible avec des importations issues d'une agriculture dont personne ne veut dans notre pays. C'est donc bien sur l'empreinte carbone de l'assiette de nos concitoyens qu'il faut raisonner.

Il faut ainsi veiller à ce que les Accords de Libre Echange ne

favorisent pas les fuites de carbone, ni ne mettent en danger les exploitations françaises et européennes plus vertueuses.

L'idée d'une taxe carbone aux frontières, qui compenserait l'écart de compétitivité créé par les contraintes liées au changement climatique, est une première réponse qui mérite d'être approfondie.

## APPROVISIONNEMENT DE L'ALIMENTATION DES FRANÇAIS ET D'INFORMATION DU CONSOMMATEUR



Il est nécessaire de ne pas encourager les importations qui augmentent l'empreinte carbone de nos assiettes. A ce titre, la RHF, collective ou commerciale, doit aller au-delà des objectifs de la loi EGalim en privilégiant les approvisionnements locaux et d'origine France.

La connaissance de l'origine des produits alimentaires est en soi un indicateur de l'empreinte carbone de notre assiette.

**L'indication de l'origine des produits doit devenir une exigence aux niveaux national et communautaire.**



2

## Rémunérer l'engagement des agriculteurs dans la lutte contre le changement climatique

Ce cadre étant posé, la situation économique des agriculteurs et l'augmentation du niveau d'ambition ne laissent que peu de marge de manœuvre, surtout avec un budget de la PAC incertain. **La rémunération des engagements des agriculteurs dans la lutte contre le changement climatique apparaît donc comme une nécessité.** Mettre en œuvre les solutions permises par l'agriculture pour atténuer les émissions de GES a un coût.

Pour cela il faut tout d'abord reconnaître les engagements en élaborant des indicateurs clairs qui pourraient être établis par les interprofessions. Ils pourraient être la base d'une forme de labellisation reconnue par le consommateur.

**La contractualisation doit être l'outil privilégié pour répercuter ces coûts.**

Leur rémunération doit se concrétiser dans le cadre de CPSE (contrats de prestation de services environnementaux) et/ou par la valorisation des produits agricoles auprès du consommateur. La logique des marchés restant au cœur de la capacité à valoriser les engagements dans la transition, la contractualisation reste le système le plus vertueux dans lequel les OP jouent un rôle déterminant. Ainsi, **l'implication de notre réseau dans un syndicalisme économique a toute sa place dans cette construction d'un prix rémunérateur, dans la création de valeur ajoutée**, par le renforcement du rôle des producteurs dans la négociation collective à travers les OP, commerciales ou non.

**Les externalités positives d'une agriculture durable doivent permettre de créer de la valeur ajoutée et d'améliorer la situation économique des agriculteurs.**

C'est indispensable pour que la contribution de l'agriculture à la neutralité carbone en 2050 devienne une réalité. **Faisons de la lutte contre le changement climatique une opportunité économique pour les agriculteurs !**

Cette responsabilité est celle de tous les acteurs économiques de la chaîne alimentaire : producteurs, industriels, distributeurs, consommateurs.

3

## Mettons en œuvre des solutions adaptées dans les territoires

Les territoires sont les échelons pertinents pour traduire les volontés politiques en actions concrètes et de proximité. Les acteurs économiques se mobiliseront dans la lutte contre le changement climatique par leur implication dans la réalisation de projets territoriaux. Ceux-ci n'auront pas le même impact économique et social selon les spécificités territoriales : densité de la population, densité agricole, proximité de bassin de consommation... Partout, **le réseau FNSEA sera acteur de la mise en œuvre territoriale des solutions au changement climatique en co-construisant les projets avec les collectivités, les partenaires économiques et sociaux et les associations.**

**Du degré de mobilisation des filières agricoles agroalimentaires, et plus généralement des acteurs territoriaux, du degré d'ambition et de cohérence des politiques publiques, dépendra la concrétisation massive des ambitions pour le développement d'une agriculture bas carbone du 21<sup>e</sup> siècle, et sa place dans la lutte contre le changement climatique.**



**Lutter contre l'artificialisation des terres**  
Fiscalité de l'aménagement, compensation agricole collective, protection du foncier



**Développer les énergies renouvelables agricoles**  
Tarifs de rachat et fiscalité adaptés, prise en compte des externalités positives

**Eviter les fuites de carbone**  
Accords commerciaux, taxe carbone aux frontières



**Mieux gérer les risques**  
Améliorer l'assurance Récolte, encourager l'épargne de précaution

**Investir pour une agriculture innovante**  
sélection génétique, numérique, financement de la R&D



**Valoriser l'Origine France**  
Indication de l'origine, privilégier l'Origine France en RHF...



## Les conditions de réussite de la transition

**Prévenir les sécheresses et les inondations**  
Stockage de l'eau, irrigation, fonds d'indemnisation



**Mettre en œuvre des solutions adaptées dans les territoires**



**Rémunération des agriculteurs dans leur engagement de la lutte contre le changement climatique**